

COMITÉ PARITAIRE

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE SYNDICAT DES AGENTS DE LA CONSERVATION DE LA FAUNE

COMPTE RENDU

Date : 15 juin 2007
Endroit : Salle C-406, 5700, 4^e avenue Ouest, Québec, Québec

Président : M. Lukasz Granosik
Secrétaire : M. Pierre Bisson

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Partie syndicale : MM. Rogers Cloutier
Pierre Gagné
Aristide Harvey
Jean-Claude Lafont

Partie patronale :
MM. Réjean Rioux
Patrice Toupin remplace M^{me} Nathalie Côté

Était absent : Yvon Fontaine pour le syndicat et Rémi Dumas et Denis Gagnon
pour l'employeur

Le président souhaite la bienvenue à M. Aristide Harvey qui remplace M. Yvon Fontaine absent pour raison de maladie.

Le président souhaite que M. Fontaine se rétablisse promptement.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté en ajoutant :

- 7. Accès au centre de renseignement policier Québec
- 8. Date des prochaines rencontres

2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 18 AVRIL 2007

Le compte rendu est adopté sans modification.

3. SUIVI DE LA RENCONTRE PRÉCÉDENTE

3.1 Classification et équité, état de situation

La partie patronale annonce qu'elle a une rencontre aujourd'hui avec le Secrétariat du Conseil du trésor pour faire le point sur le dossier de l'équité

La partie syndicale informe que les travaux de la partie syndicale sur le rangement se poursuivent et qu'une rencontre avec la partie patronale est prévue avant la période des vacances.

3.2 Congé préretraite

La partie patronale soumet qu'elle n'a pas eu une

3.3 Tâche d'agent par des cadres

La partie patronale confirme que les directeurs recevront dans les prochains jours une note à ce sujet.

3.4 Service des enquêtes et du renseignement

Le sujet est reporté à une prochaine rencontre.

3.5 Formation trappage

La partie patronale informe que ce dossier relèvera de la direction de la formation et du développement.

3.6 Décès en devoir (funérailles)

L'employeur transmettra une copie de la procédure dès qu'elle sera approuvée.

3.7 Service continu

La partie patronale signale qu'elle a répondu à cette question lors de la rencontre du 12 avril 2006.

Elle rappelle que les conditions de travail des agents prévoient une date d'entrée en vigueur

4. DÉLAIS DE RAPPEL DES SAISONNIERS

La partie syndicale souligne que des agents sur la liste de rappel des saisonnier ont été rappelé dans de court délais.

La partie patronale soumet que les délais de rappel sont les même pour tous (article 11-49.06.

5. FONCTION DE COORDONNATEUR AUX OPÉRATIONS

6. DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

La partie syndicale a appris que le droit d'appel d'une décision du comité de déontologie pourrait être retiré lors des prochaine modification de la Loi sur la police.

La partie patronale ne peut réagir sur le sujet, aucun projet de loi n'a encore été déposé à cet effet.

7. ACCÈS AU CENTRE DE RENSEIGNEMENTS POLICIERS SU QUÉBEC (CRPQ)

La partie syndicale s'inquiète du fait que les agents n'ont pas encore accès au CRPQ.

La partie patronale reconnaît qu'il y a un retard dans le processus d'accès.

8. DATE DES PROCHAINES RENCONTRES

Les parties s'entendent pour fixer les dates des rencontres pour l'année 2007–2008 suivante :

- 21 novembre 2007
- 27 février 2008
- 11 juin 2008.

10. FIN DE LA RÉUNION

La réunion se termine vers 11 h 30.

COMPTE RENDU VÉRIFIÉ ET ACCEPTÉ :

PORTE-PAROLE PATRONAL

_____ **Nathalie Côté** _____

Date _____

PORTE-PAROLE SYNDICAL

Jean-Claude Lafont

Date _____

PRÉSIDENT DU COMITÉ

Lukasz Granosik

Date _____